



08 Juil 2026 -15:04

Vague de chaleur 2026 : la CIM Santé publique tire les leçons et renforce sa préparation aux futures vagues de chaleur

Les ministres de la Santé publique ont pris acte, lors de la Conférence interministérielle, (CIM), de la première évaluation de la canicule exceptionnelle de fin juin 2026. Cette évaluation a été réalisée par le Risk Management Group (RMG), à la demande des ministres. Sur la base de ses conclusions, la CIM propose des mesures prioritaires supplémentaires afin de renforcer la préparation face aux futures vagues de chaleur.

Evaluation du fonctionnement du plan Fortes chaleurs et pics d'ozone

L'évaluation du RMG montre que le plan Fortes chaleurs et pics d'ozone existant au niveau de la Santé publique a été activé correctement et en temps utile. Les différentes phases - vigilance, avertissement et alerte - ont été déclenchées sur la base de paramètres définis, tels que la température et l'ozone.

Lors des phases de vigilance et d'avertissement, l'accent a été mis sur la prévention et la sensibilisation. En phase d'alerte, un suivi quotidien intensif de la pression exercée sur les centrales d'urgence 112 et 1733, les services d'urgence et les hôpitaux a été mis en place. La capacité de soins a été renforcée lorsque nécessaire.

Par ailleurs, les plans fortes chaleurs locaux dans les établissements de soins ont été activés, des analyses de risques ont été réalisées pour les événements et des mesures préventives ont été appliquées, telles que la mise à disposition gratuite d'eau potable, de zones d'ombre et d'un soutien médical. La communication vers la population a été renforcée et mieux ciblée.

Lors de cette vague de chaleur, la phase de crise fédérale n'a pas été déclenchée.

Priorités à court terme

Sur la base de cette évaluation, la CIM identifie plusieurs priorités :

- Une évaluation plus détaillée : Une analyse multisectorielle approfondie, en concertation avec l'ensemble des secteurs concernés, devrait être réalisée.
- Une meilleure protection des personnes vulnérables : les initiatives existantes visant à contacter les personnes vulnérables, notamment les personnes âgées isolées, doivent être renforcées et mieux coordonnées.
- La garantie de la continuité des soins : la capacité des centrales d'urgence doit mieux tenir compte des pics prévisibles d'appels. En parallèle, une concertation est en cours avec les médecins généralistes afin de soulager le 112, notamment via un renforcement temporaire du rôle du 1733 et des postes de garde.
- L'accès à des espaces frais : dans la mesure du possible, les infrastructures publiques et privées offrant



des espaces frais doivent être ouvertes aux groupes vulnérables, avec un accès gratuit à l'eau potable.

- Une analyse des risques plus stricte pour les événements : y compris pour les événements de taille plus modeste, avec une attention particulière à la protection contre la chaleur et aux capacités de secours disponibles.

La CIM demande au RMG et à l'ensemble des autorités concernées de poursuivre la mise en œuvre de ces mesures en vue d'une prochaine vague de chaleur.

Perspectives : vers un plan chaleur intégré

Des températures plus élevées sont à nouveau attendues dans les prochains jours, mais il n'est pas prévu à ce stade de passer en phase d'alerte. La vigilance reste néanmoins de mise.

La CIM demande également au RMG d'élaborer un plan Fortes chaleurs et pics d'ozone plus détaillé et intégré, basé sur la directive récente de l'OMS « Heat-Health Action Plans 2026 ». Cette directive préconise une approche globale, assurant une meilleure coordination entre les soins de santé, la protection sociale, les infrastructures, le travail, les collectivités d'enfants et les autorités locales.

Une attention particulière devra être accordée au développement de la phase d'alerte et, le cas échéant, de la phase de crise fédérale, avec des rôles clairement définis pour le RAG (Risk Assessment Group)/RMG, le NCCN, le NEHAP, les structures de crise régionales et les entités fédérées. L'activation de ces phases devra reposer sur des indicateurs objectifs, notamment les prévisions météorologiques et l'impact sur le système de santé.

Les membres de la CIM s'engagent à poursuivre ce travail avec les secteurs concernés au sein de leurs gouvernements respectifs. Un premier état des lieux est attendu lors de la CIM de septembre.

Enfin, la CIM Santé publique tient à exprimer sa grande reconnaissance à l'ensemble des professionnels de la santé, des autorités locales et des gouverneurs pour leur engagement durant la vague de chaleur.



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be

